Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 10 Safar 1443
17 Septembre 2021

N° 82

37ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **2108**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **2110**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions..... **2114**
Homologation de résolutions **2115**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **2115**
Avis aux créanciers..... **2118**
Convocations
Sociétés anonymes **2118**
Autres sociétés **2120**
Divers
Avis au public..... **2122**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Fusion par absorption des Sociétés Asteel Electronique Tunisie et

Asteel Electronique Fouchana par la société Asteelflash Tunisie

Asteel Electronique Fouchana

S.A. au capital de 720.000 € équivalent à 950.620 DT

Siège social : 104, Avenue de L'UMA 2036 La Soukra - Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 0578899L

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Asteel Electronique Fouchana du 30 Août 2021, enregistré à la recette des finances Rue du Paradis Ariana le 3 septembre 2021 sous le numéro 21706112, quittance numéro 69618, il a été décidé l'absorption des Sociétés Asteel Electronique Tunisie et Asteel Electronique Fouchana par la société Asteelflash Tunisie avec date d'effet le 1er janvier 2021.

Un exemplaire du projet de traité de fusion en date du 15 août 2021 a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 9 Septembre 2021 sous le n°202188206.

2021R02314SANB2

Fusion par absorption des Sociétés Asteel Electronique Tunisie et

Asteel Electronique Fouchana par la société Asteelflash Tunisie

Asteelflash Tunisie

S.A. au capital de 9 774 000 $ équivalent à 23 731 863 DT

Siège social : 104, Avenue de L'UMA 2036 La Soukra - Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1181171G

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Asteelflash Tunisie du 30 Août 2021, enregistré à la recette des finances Rue du Paradis Ariana le 6 Septembre 2021 sous le numéro 21706161, quittance numéro 69942, il a été décidé l'absorption des Sociétés Asteel Electronique Tunisie et Asteel Electronique Fouchana par la société Asteelflash Tunisie avec date d'effet le 1er janvier 2021.

Un exemplaire du projet de traité de fusion en date du 15 Août 2021 a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 9 septembre 2021 sous le n°202188206.

2021R02316SANB2

Société INSTITUT O2LIVOTECNIA MEDITERANNEE

Société anonyme

Au capital de 81 000 Dinars

Siège social : Jbel El Ouest Route de Fahs-Km 29 Gouvernorat de Zaghouan

Immatriculée au RC de Tunis sous le numéro 1576708L/A/M/000

Vu l'assemblée générale extraordinaire enregistrée à la recette des finances sous numéro 19707655 le 18 octobre 2019 et au registre national des entreprises le 30 Janvier 2020 et enregistré au registre national des entreprises le 30/01/2020.

La société SHEYLUS LAB annonce le changement de sa dénomination sociale en la société INSTITUT O2LIVOTECNIA MEDITERANEE.

2021R02324SANB2

Société INSTITUT O2LIVOTECNIA MEDITRANNEE

Société anonyme

Au capital de 81 000 Dinars

Siège social : Jbel El Ouest Route de Fahs - Km 29 Gouvernorat de Zaghouan

Immatriculée au RC de Tunis sous le numéro 1576708L/A/M/000

Vu l'assemblée générale extraordinaire enregistrée à la recette des finances sous n°21801858 le 02 Juin 2021, et enregistré au registre national des entreprises le 9 Juin 2021 et enregistré au registre national des entreprises.

La société INSTITUT O2LIVOTECNIA MEDITRANNEE annonce l'augmentation de son capital social de 61000 à 81000.

2021R02325SANB2

Société Tuniso-italienne de Raffinage des Huiles Alimentaires «STIROA»

Société anonyme

Siège social : Jbel El Ouest Route de Fahs-Km 29 Gouvernorat de Zaghouan

Immatriculée au RC : 736255L/D/M

Vu l'assemblée générale extraordinaire enregistrée à la recette des finances sous n°703921 le 23 décembre 2020 et enregistré au registre national des entreprises le 23/02/2021.

La Société Tuniso-italienne de Raffinage des Huiles Alimentaires «STIROA» annonce la modification de sa raison sociale en société Tunisienne des industries de raffinage des huiles alimentaires.

2021R02326SANB2

Société Tunisienne des industries de Raffinage des Huiles Alimentaires «STIROA»

Société anonyme

Siège social : Jbel El Ouest Route de Fahs - Km 29 Gouvernorat de Zaghouan

Immatriculée au RC : 736255L/D/M

Vu l'assemblée générale extraordinaire, enregistrée à la recette des finances sous n°21802392 le 02 Août 2021 et enregistrée au registre national des entreprises le 5 Août 2021 déclare l'augmentation du capital social de 4569 120 à 8569120.

2021R02327SANB2

La Société Tunisienne de Distribution «SOTUDIS»

S.A au capital social de : 25.600.000 Dinars

RNE : 856180 B

Siège social : Parc Industriel de Ben Arous - GP1 - Km5 -2013 Ben Arous

En vertu d'un procès verbal de l'assemblée générale ordinaire tenu le 10/7/2021, enregistré à la recette des finances de nouvelle Médina le 01/9/2021, quittance n° M043057, enregistrement n°21703106 dont un exemplaire a été déposé au Centre National des Entreprises le 9/9/2021 sous le numéro 202188241 il a été décidé :

- Le Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration Messieurs :

Hafedh Zouari, Mohsen Bouzid et Youssef Zouari et ce pour une durée de 3 ans soit : 2021, 2022 et 2023.

- Entériner la cooptation de nouveaux administrateurs Messieurs : Mehdi Zouari et Kais Attia et l'acceptation de démission de Mme Sonia Ali de son poste d'administrateur.

- Le Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes cabinet AUDIT et CONSULTANTS, et ce pour une durée de 3 ans à savoir 2021, 2022 et 2023.

2021S00984SANB2

Augmentation de capital

«MMP Holding S.A»

Capital social : 20 000 000 Dinars

Rue 8612, Impasse n°4 - Zone Industrielle - La Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage

MF : 1488518 P/A/M/000

RC : B01249572016

Selon PV de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31 mai 2021 enregistré à la recette des finances de la Charguia 1 - Tunis, le 3 Juin 2021 sous le numéro 21504437, Quittance n°M60887 dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises le 11/6/2021 sous le n°ACO 1652021. Il a été décidé d'augmenter le capital social de dix sept millions (17 000 000) de Dinars pour le porter de vingt millions (20 000 000) de Dinars à trente sept millions (37 000 000) de Dinars, et ce par la création de cent soixante dix mille (170000) actions nouvelles de cent (100) Dinars chacune à souscrire intégralement par un seul actionnaire, et à libérer totalement à la souscription par compensation de son compte courant. Il a été déposé au centre national du registre des entreprises, le 8/9/2021 sous le n°202187825 :

- Le PV de l'assemblée générale extraordinaire

- Liste des souscripteurs et l'état de versement.

Le certificat établi par le Conseil d'Administration est approuvé par le commissaire aux comptes attestant l'existence de créance, que servira à la libération des actions souscrites.

L'augmentation de capital ayant été réalisée dans son intégralité l'article 6 des statuts relatifs au capital social a été modifiée en conséquence.

2021402259SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Fusion par absorption des Sociétés Asteel Electronique Tunisie et

Asteel Electronique Fouchana par la société Asteelflash Tunisie

Asteel Electronique Tunisie

S.A.R.L au capital de 23 760 200 DT

Siège social : 104, Avenue de L'UMA 2036 La Soukra - Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 0736025Y

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société Asteel Electronique Tunisie du 30 Août 2021, enregistré à la recette des finances Rue du Paradis Ariana le 3 septembre 2021 sous le numéro 21706113, quittance numéro 69620, il a été décidé l'absorption des Sociétés Asteel Electronique Tunisie et Asteel Electronique Fouchana par la société Asteelflash Tunisie avec date d'effet le 1er janvier 2021.

Un exemplaire du projet de traité de fusion en date du 15 Août 2021 a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 9 septembre 2021 sous le n°202188206.

2021R02315SRLB2

Clôture de la liquidation

SOCIETE SOCAGE INDUSTRIE

S.A.R.L au capital de 20.000 DT

Siège social : Rue Kasserine, Zone industrielle Mghira 3, 2082 Fouchana, Ben Arous

Identifiant unique : 1366689H

Suivant le procès verbal de la réunion de l'AGE tenue le 10 août 2021,

enregistré à la recette des finances de Fouchana en date du 20 août 2021, enregistrement n°21803061, quittance n°M049433, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 26 août 2021 sous le n°202179630, il a été décidé;

- Lecture et approbation du rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation et approbation du résultat de la liquidation qui fait ressortir un mali de liquidation s'élevant à -17 377,162 dinars tunisiens;

- Examen et approbation des états financiers définitifs de liquidation;

- Quitus au liquidateur ;

- Constatation de la clôture de la liquidation.

2021402261SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente légalisé à la municipalité de Makthar en date du 27/8/2021 enregistré à la recette des finances de Makthar en date du 9/9/2021 sous le n°21200772 quittance n°M013431 Mr Ridha Ben Bouïch Belhadj Messaoud CIN n°04460941 a vendu à Mme Kmar Bent Fakhreddine Debbiche CIN n°04496884 tous le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour vente produits alimentaires et de nettoyage sis à l'avenue Farhat Hached Makthar.

Toutes oppositions sera déposées chez l'acheteur sis cité Dbébchia Makhtar Siliana pendant 20 jours de la date de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk en date du 11/9/2021.

2021T00858FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 01/9/2021 enregistré à la recette des finances rue Ghandi Tunis le 9/9/2021 reçu n°60660 enregistrement n°21203575 Mr Hichem Ben Khemaies Ben Ali Akkari a vendu à Mr Jamel Eddine Ben Ahmed Tijani Ben Salah Issaoui demeurant à la rue Cérès n°10 cité Romana Tunis le fonds de commerce à usage commercial à part le commerce des bijoux sis au complexe commercial "le Palmarium". Les oppositions se font dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis au JORT entre les mains du vendeur Hichem Ben Khemaies Ben Ali Akkari demeurant à 06 rue de Mali Sidi Hassine Tunis chez qui est déposé une copie de l'acte de vente pour consultation. Cet avis est paru au journal Ech-Chourouk du 11/9/2021.

2021T00859FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par ASSP rédigé par Me Sami Zounei Avocat à la cour d'appel légalisé le 15/3/2021 enregistré à la recette des finances Bizerte le 01/9/2021 quittance MO49579 n°21203197 Mr. Wadii Chabbar, c.i.n n°05924264 a cédé à Monsieur Yaser Chabbar, c.i.n n°05924264, au prix de huit mille dinars, le fonds de commerce sis à la Corniche Cité Malou Rue Nesrine Bizerte, avec tous ses éléments corporels et incorporels enregistré au MF sous le n°1516954 R.

Les éventuelles oppositions doivent être adressées dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la publication au JORT, sis à Corniche Cité Malou Rue Nesrine Bizerte.

Une publication de cet extrait est parue au journal, «El Chourouk» du 11/9/2021.

2021T00863FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente daté du 9/9/2021 enregistré à la recette des finances de Sidi Hassine en date du 10/9/2021 sous le n°21202319 quittance n°M053949 Mme Sonia Adouani sis rue Saoudite n°8 Sidi Hassine Tunis enregistré au RNE n°A1668493 ancien registre de commerce n°A01166792020 a vendu à Mme Amel Melki sis cité Trad - Mellassine tous le fonds de commerce exploité comme café sis à l'avenue 4883 route Fouchana Sidi Hassine Tunis.

Toute opposition sera déposée chez l'acheteur sis rue 4011 n°26 cité Trad Mellassine pendant 20 jours de la date de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal Essahafa en date du 12/9/2021.

2021T00864FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 8/9/2021 enregistré à la recette des finances Ettadhamen le 8/9/2021 reçu n°M057444 n° d'enregistrement 21203622 Karim Ben Abdeljalil Essghaier titulaire de la CIN 06816882 du 5/7/2018 demeurant 42 Résidence El Ferdaous a vendu à Kawthar Ben Hammadi Boussaidi titulaire de CIN n°07353640 du 8/12/2017 demeurant 03 Hajeb laayoun Douar Hicher la Manouba, la totalité du fonds de commerce avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels exploité au local 139 Ibn Khaldoun Ettadhamen 2041 et ayant pour objet Commerce Habillement et prêt à porter.

Les oppositions doivent se faire entre les mains de l'acheteur à son domicile et à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus indiqué et ce dans un délai de 20 jours commençant à courir à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est publiée aux journaux Achourouk et Le Quotidien parus le 11/9/2021.

2021T00865FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente de fonds de commerce daté le 30/7/2021 et enregistré à la recette des finances de Kelibia le 9/8/2021 quittance n°M039858 Enregist. n°21201702.

Mme Rihab Charfi a vendu à Société Maintenance et sécurité Kélibia la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à Rue Taieb Sardouk Kélibia destiné maintenance des équipements de sécurité et anti-incendie.

Les oppositions seront acceptées dans les délais de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT chez l'acheteur à l'adresse du fonds.

Cette annonce est parue aux journaux Echourouk et le Quotidien le 31/8/2021.

2021R02303FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte SSP en date du 02/7/2020, enregistré à la recette des finances de Douz le 6/7/2020 (enreg 20200790, quit n°M018946), Mme Mehdia Wdaa, CIN 04874099, a cédé, en toutes garanties légales et réelles à Mme Samira Ben Amor, CIN n°04916920, la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à l'Av Habib Bourguiba, Douz, l'activité du fonds est «photocopie et traitement de texte».

Toutes les oppositions seront reçues entre les mains de l'acquéreur au local du F.C dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet avis au journal officiel. Cet avis est paru au journal Echourouk du 9/12/2020.

2021R02308FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP en date du 16/8/2021 et enregistré à la recette des finances de Siliana en date du 18/8/2021 sous le numéro M010153.

Mr Mejri Mohamed demeurant à Bouarada CIN 04527242 a vendu à la société «El Firma» SARL son gérant : Marwen Kharroubi, la totalité du fonds de commerce qui lui appartient sis à la rue de l'Environnement Bouaarada Siliana qui est exploité comme point de vente des équipements de télécommunications et des fruits secs.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien en date du 25/8/2021.

2021R02309FCCC2

Désistement d'un fonds de commerce

Suivant un acte s.s.p, enregistré à Mourouj le 29/6/2021, quittance n°M037593, Mr Aymen Souli désiste à Mr Ahmed Guennichi la moitié du fonds de commerce consistant en une boucherie exploitée dans le local situé au 12 av de Paris Mourouj 4 Ben Arous.

Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds de commerce vendu, 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au J.O.R.T, le présent avis a été publié au journal «El Chourouk» du 02/9/2021.

2021R02310FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte SSP, enregistré à El Mourouj le 24/8/2021 quittance n°M045135, Mr. Sofiane Dali a vendu à Mr Ahmed Labiad le fonds de commerce STATION DE LAVAGE exploité dans le local situé au 4 Rue Ibn Kouldoun Elmourouj 1 Ben Arous.

Les oppositions doivent être adressées au siège du fonds de commerce vendu 20 jours au plus tard à partir de la publication du présent avis au JORT, déjà publié au journal «El Chourouk» du 4/9/2021.

2021R02311FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé établi par Maître Saoudi Lotfi, enregistré à la recette des finances de Tabarka, le 23/8/2021, quittance n°M023729, Monsieur Kamis Ben Habib Mansour Mgaidi CIN 07771288 a vendu à Monsieur Abel El Hafid Ben Othman Ben Belgasem Hasnaoui CIN 07847052 la totalité du fonds de commerce non immatriculé auprès registre national des entreprises, activité "Tous Tipes de Commerce" sis à l'avenue du Peuples Tabarka.

Les oppositions se font entre les mains de l'avocat Maître Lotfi Saoudi son adresse sise à 10 avenue Londres Tunis, dans les délais légaux n'excédant pas 20 jours à partir de la date de publication de la présente annonce au JORT.

Copie de cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 25/8/2021.

2021R02313FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de l'avenue Habib Bourguiba, Kasserine le 6/9/2021, n° de quittance M060309, n° d'enregistrement 21203429, les héritiers de Rabeh Barhoumi, sont Rachid Barhoumi CIN n°02613493 en son nom et au nom de Fatma Barhoumi, CIN 02702749, et au nom de Lobna Bouatouata, CI Algérienne

n°000094953, et aux nom de ses enfants mineurs, Matricule fiscal 1212560/P/N/C/000, ont vendu à la Société EL MAZRAA, Identification Unique 0035723T, Matricule fiscal 35723/T/P/M/000, dont le domicile élu à la Sté Poulina GP1, Km 12, Ezzahra, Ben Arous. La totalité du fonds de commerce avec tous éléments incorporels, destiné pour toutes activités commerciales, dans le local sis à l'avenue Essaloum, cité Ezzouhour, Kasserine.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de Maître Salah Fakhfekh, dans le bureau sis au 29 avenue de l'Indépendance, Résidence Mariem, 3ème Etage Ariana. Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis est publié au Journal Le quotidien, le 14/9/2021.

2021R02321FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mégrine le 6/9/2021, n° de quittance M051232, n° d'enregistrement 21203824, Madame Salma Khemiri, CIN n°09646323, Matricule fiscal 168783/L/N/C/000, a vendu à la Société EL MAZRAA, Identification Unique 0035723T, Matricule fiscal 35723/T/P/M/000, dont le domicile élu est à la Sté Poulina GP1, Km 12, Ezzahra, Ben Arous. La totalité du fonds du commerce avec tous éléments corporels et incorporels, destiné pour le commerce de viande blanche et de ses dérivés, dans le local sis à l'avenue Ahmed Tlili n°8 bis, cité Jaouhara, Mégrine.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de Maître Salah Fakhfekh, sis au 29 Avenue de l'Indépendance, Résidence Mariem, 3ème Etage Ariana. Dans le délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis est publié au journal Le quotidien, le 10/9/2021.

2021R02322FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 3 septembre 2021 et enregistré à la recette de Médenine le 7/9/2021 sous le n°21202631, quittance n°M066523 Mr Yousfi Fathi profession commerçant demeurant à Médenine titulaire de la CIN n°03591239 délivrée le 16/10/2006 a vendu et cédé à Monsieur Kadri Mohamed profession journalier résident à El Mansoura Gharbia Sidi Bouzid titulaire de la CIN n° 06080633 délivrée le 4/10/2004 tout le fonds de commerce sis prés de Souk Libiya à coté de théâtre Elgsour Médenine dénommée "El Baraka" correspondant à un magasin avec tous ces éléments moraux et matériels.

Les oppositions doivent être signifiées auprès de l'acheteur à son adresse prés de Souk Libiya à coté de théâtre Elgsour Médenine au plus tard 20 jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux "Echourouk et le Quotidien" du 16/9/2021.

2021R02334FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Sidi Bouzid le 6/9/2021 sous le n° d'enregistrement 21206414 quittance n°M066295, Mr. Bakari Fawzi a vendu à Mr Ajmi Alla Eddin Tout le fonds de commerce "CAFFE AKRAM" exploité au local Rue Palestine Sidi Bouzid avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se feront dans le cabinet de l'avocat Maître Hechmi Laifi immeuble Ghnimi avenue Habib Bourguiba Sidi Bouzid dans un délai de 20 jours de la date de publication de cet avis au J.O.RT Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 3/9/2021.

2021R02335FCCC2

Concession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 20/8/2021 et enregistré à Hammam Sousse le 23/8/2021 sous la quittance n°M61805 enregistrement 21203892 rédigé par maître Nader Gharbi avocat matricule fiscal n°1069476/P, Waeil Ben Habib Chbil titulaire de la carte d'identité n°09293097 résident avenue Elitkanne zone 114 Hammam Sousse, a cédé à Chawki Ben Ahmed Bohali titulaire de la carte d'identité n°1555490, résident à Chat Mariem Sousse, la totalité d'un fonds de commerce café LE MONACO exploité au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à la zone touristique avenue 14 Janvier devant hôtel Kilobitra Hammam Sousse et inscrite au registre national des entreprises sous le n°1353080/k.

Les oppositions des créanciers seront acceptées entre les mains du concessionnaire au local du fonds de commerce situé au café LE MONACO exploité au rez-de-chaussée de l'immeuble sis à la zone touristique avenue 14 Janvier Hammam Sousse et ce dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de la concession au journal officiel.

La publication de cette concession a été faite au journal Echourouk n°10947 du 26/8/2021.

2021S00976FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé du 7/9/2021 signé le 7/9/2021 et enregistré à la recette des finances de Hammam Sousse le 8/9/2021 sous le n°21204168, reçu n°65225, Mme Olfa Bent Taieb Ben Mohamed El Korbi, de nationalité tunisienne, domiciliée à rue Rajeh Ibrahim n°56 à Hammam Sousse, titulaire d'une CIN n°07077430, commerçante, titulaire d'une carte d'identification fiscale n°000/C/N/1225518/F, a vendu à Mr Wajih Ben Salem Ben Bechir El Hedfi, de nationalité tunisienne, domicilié à Rue Rmada n°10 troisième étage à Tunis, titulaire d'une CIN n°09701328, le fonds de commerce de vente de produit de décoration, exploité au local sis à l'Avenue Farhat Hached à Hammam Sousse, avec tous ses éléments incorporels.

Les oppositions doivent être adressées à l'acheteur Mr Wajih El Hedfi à son domicile élu à savoir :

Mr Wajih Ben Salem Ben Bechir El Hedfi Chez Mr Abess Jridi Appartement n° «A2-4» deuxième étage résidence «Helia 4» Cité Sahloul 4 - Sousse

Et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis. Le présent avis a été publié au journal «alchourouk» n°10964 du 12/9/2021 et «Le Quotidien» n°6287 du 12/9/2021.

2021S00978FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 30 août 2021 enregistré à Sidi Bouali le 31 août 2021 sous n°21200811, quittance n°M0216530 Mme. Marouwa Bent Rachid Kiibi ép. Slama demeurant à l'avenue de la liberté Sahloul - Sousse, titulaire de la CIN n°09276603 a cédé à Mme. Karima bent Hamadi Kechiche, demeurant à la Place Farhat Hached Hergla, titulaire de la CIN n°08494286, le fonds de commerce, avec tous ses éléments matériels et immatériels, sis à l'avenue Mohamed Toumi Sahloul - Sousse consistant en l'exploitation d'une crèche et des activités liées à l'animation des enfants (n° RNE 1642265 C).

Les oppositions doivent se faire dans un délai de 20 jours de la date de publication de cet avis au journal officiel au domicile de l'acquéreuse.

Cet avis a été publié au journal Essahafa du 15 septembre 2021.

2021S00980FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Par acte de donation rédigé par huissier notaire Mme Karima Boukadida et son assistante en date du 18/4/2016, enregistré à la recette des finances, rue de l'Indépendance à Sousse, le 13/6/2016, reçu n° M030474, monsieur Zayed Ben Salem Boumiza, donateur, cède gratuitement le fonds de commerce de café 1ère catégorie sis à la rue 1er Juin - 4060 - Kalâa Kébira à Mr Aziz Ben Zayed Boumiza donataire. Les oppositions seront déposées entre les mains du donataire au siège du fonds de commerce dans les délais de vingt (20) jours à compter de la date d'insertion au J.O.R.T.

Cet avis est publié au journal le Quotidien en date du 5/9/2021.

2021S00982FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un contrat signé le 4 et 5 août 2021 enregistré à la recette des finances de Diyar el Wafa le 6/8/2021 sous le n° de quittance 58445 enregistrement n° 021203852 Moktar Rbayaa titulaire de la c.i.n 08424091 a vendu à Jamila Hsine titulaire de la c.i.n 08848217 la totalité d'un fonds de commerce situé à rue Mohamed Ali Karray Sfax magasin pour vente des produits alimentaires et fruits secs.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de maître Houda Mansouri avocate à 33 rue Hédi Chaker Sfax dans un délai de 20 jours à partir de la datte de cette publication.

Cet extrait a été publié au journal Essabah le 25/8/2021 n°2100440.

2021X01010FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Goulette le 9/12/2019 quittance n°129449 sous n°19207308.

Mme Karima Toueti titulaire de la carte d'identité nationale numéro 05217449 a vendu à Mme Lamia Touati épouse Poggy titulaire de la carte d'identité nationale numéro 05187503, la totalité du fonds de commerce d'un local destiné à la vente de la pâtisserie et de la crème glacée y compris ses éléments matériels et moraux situé à rue Khaled el Walid n°14 avenue Taieb Mhiri 2045.

Les objections au prix sont acceptées entre les mains du Mme Lamia Touati ép Poggy sis à la rue Ibn Aouf UV4 bic 43 el Menzah 6 Ariana, dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au jort.

Cette annonce a été publiée aux journaux la Presse et Essahafa du 3 septembre 2021.

2021402260FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par maître Mohamed Sami el Banna ayant son bureau sis à 9 avenue Habib Bourguiba Bardo bureau C14 le 12/02/2021 enregistré le 19/02/2021 à la recette des finances la Goulette sous le numéro 21204232 quittance numéro 60410 la société Sef Makni ayant son siège au 48 rue Hédi Chaker Ariana 2080 inscrite au registre des entreprises sous le numéro 0566070 G vend à la société Waad Fachion ayant son siège au 4 rue Gafsa el Menzah 5 Ariana 2091 inscrite au registre des entreprises sous le n° 1712087S le fonds de commerce situé à l'Avenue Khaled Ibn Walid numéro 23 Aouina - Tunis dont l'activité tout commerce, le siège du fonds de commerce est désigné siège pour la réception des oppositions avec le bureau du rédacteur sis à 9 avenue Habib Bourguiba Bardo bureau C14 ayant délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au jort.

Cette annonce est publiée au quotidien Achourouk le 8/9/2021.

2021402262FCCC2

Donation des parts indivises d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié du 7/8/2019 enregistré à la recette des finances de Moknine le 01/8/2019 Quittance n° 052302 M. Abd El Majid Ben Ameur Belhaj Ahmed Belhaj Hsin CIN n°04131037 a fait donation de l'usufruit de ces parts consistant en la Moitié du fonds de commerce avec ses composantes corporelles et incorporelles exploité comme café

avec Terrasse sis au BIS9 Résidence Sousse Centre à Mme Hasna Bint Mohammad Al-Hadi Salim CIN n°00631899.

Selon l'acte de décès délivré par le tribunal Cantonal de Sousse sous le n°1544/2019 le 8/8/2019, l'entière et pleine propriété de la moitié du fonds de commerce susmentionné est transférée à Mme Hasna Bint Mohammad Al-Hadi Salim.

L'annonce a été publiée aux journaux "Assabah" le 7 septembre 2021 et "Le Quotidien" le 10 septembre 2021.

2021402263FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat de location enregistré à la recette des finances avenue de l'Indépendance Bardo en date du 30/8/2021 sous le n°21302762 quittance n°M055499 la Sté CLIM PRO SERVICES M.F n° 1543670K/N/M/000 a loué à Mr Mohamed Ben Ali Manai CIN n°04674465 tous le fonds de commerce en tant que gérance libre destiné à espace familiale et vente des jouets sis au n°42 avenue Hédi Chaker 2000 Bardo Tunis avec tous ses éléments corporels et incorporels pendant dix (10) ans renouvelables à partir du 01/9/2021 jusqu'au 31/8/2031.

Cette annonce est parue aux journaux La Presse et Essahafa du 3/9/2021.

2021T00860FCCC3

Gérance libre

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24/5/2021 enregistré à la recette des finances, à Gremda, le 31/5/2021, Quittance n°M039023, Enregistrement n°21301159, La Société EL-MAZRAA Loueur, dont le siège social est a POULINA, GP 1 Km 12, Ezzahra, Ben Arous, Identifiant unique n°0035723T, donne en gérance libre à Monsieur Achref Ben Abdelaziz Ben Sadok Jeribi, demeurant à la route Sidi Mansour km 6, Markez Hamza, Sfax, un fonds de commerce destiné à la vente de viande de volailles et dérivés et des produits emballés situé à Markez Kammoun, route Gremda Km 6, Sfax, à compter du 01/6/2021.

Cet avis est publié au Journal Le Quotidien le 11/9/2021.

2021R02323FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat, enregistré à la recette des finances du Kef le 9/9/2021 quittance n°M020885 sous le n°21301459 Sté commerciale et gestion SOCOGES représentée par son gérant Mr Ahmed Medeb a loué le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant que vente et distribution en gros des produits de la société Délice à Mr Hassen Mahjoub. Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains du Maître Mohamed Wasef Jalil à l'adresse de son bureau sis 6 rue Chypre Mutuelle ville Tunis dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux Achorouk et le Quotidien le 15/92021.

2021R02328FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant l'acte du 21/6/2021 enregistré à la recette des finances de Teboulba le 23/8/2021 sous le n°21301568 quittance n°M030627 Mme Bahri Olfa épouse Jmaâ titulaire de l'Identifiant Unique n°0627859/C a loué à la société EL BACHA COLORS titulaire de l'Identifiant Unique n°1732041/N, la totalité du fonds de commerce destiné au commerce de quincaillerie sise à Teboula 5260 route du lycée rue Ennasr. La présente annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Echourouk le 11/9/2021.

2021S00977FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 25/8/2021 enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 31/8/2021 sous le n°21302416, quittance n°M037658, M. Abdellatif Amara, CIN n°02850944, a loué à Rachid Ben Mohamed Frad, CIN n°2962521, la totalité du fonds de commerce affecté comme quincaillerie sis à 66 Rue Victor Hugo 4000 Sousse pour une durée d'une année renouvelable et ce à partir du 01/9/2021. Cet avis a été publié aux journaux Achourouk et Le quotidien en …/9/2021.

2021S00979FCCC3

Location gérance

Par acte sous-seing privé en date du 01/9/2021 enregistré à la recette des finances de Diar Alwafa en date du 9/9/2021 sous le n°20200259 la société DISPHAMED a donné en location gérance au profit de Mme Hédia Tarchouna le fonds de commerce destiné à la vente des produits parapharmaceutiques et du matériel médical et paramédical sis à la route Elain km 0.5 rue Medsalah Gtat Sfax et ce pour la durée d'une année renouvelable à partir du 01/9/2021.

Cet extrait a été publié au journal "Le Quotidien" du 12/9/2021.

2021X01016FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Création d'un groupement de DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE LA PECHE MARINE

Suite à la décision de l'assemblée générale constitutive en date du 12 mars 2021, il a été crée un groupement de développement dans le domaine agricole et de la pêche marine.

- Dénomination : «RAHIK Ain Sobh Ennadhour»

- Zone territoriale : Délégation de Tabarka.

Missions :

- Promotion du secteur d'élevage aviaire de ferme, apiculture et distillation d'huiles essentielles

- Contribution à l'encadrement et formation des adhérents afin de stimuler la productivité de leurs produits

- Nouer des relations de coopération et échange d'expériences dans le domaine agricole avec les organismes agricoles à l'intérieur et à l'étranger

- Réalisation en général de toute sorte de mission visant à consolider les intérêts communs des adhérents

- Siège social : Local privé au secteur d' «Ennadhour».

2021R02305APSF1

Constitution de "l'association du théâtre de la médina"

- Siège : 3 rue Iben Rachiq Sousse

- Président : Ali Essassi

- Secrétaire général : Wissem Ben Ahmed

- Trésorier : Latifa Tourkia

- Sujet : Culturel

- Buts : Participation au développement des activités théâtrales

- Essayer de ressortir les activités de l'art du spectacle

- Participer aux déférentes manifestations culturelles.

2021S00983APSF1

Homologation de résolutions

Syndic des copropriétaires de la Résidence Erable

Siège social : Résidence Erable, cité les Pins, Les Berges du Lac II - Tunis

MF : 1564610M/N/N/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale des copropriétaires de la résidence Erable en date du 9 juin 2021 enregistré à la recette des finances le Lac - Tunis sous le numéro 21704609, quittance M049965, il a été décidé ce qui suit :

- Adoption du rapport moral et financier arrêté au 31/12/2020 ;

- Quitus aux membres du conseil ;

- Election des membres du syndic comme suit :

Mohamed Zaguia : Président

Mahmoud Trabelsi : Vice- résident

Mohamed Ali Kaaniche : Trésorier

Nizar Abdeddaiem : Trésorier Adjoint

Saadia Kchaou : Membre

- Introduction du contrôle d'accès niveau au des ascenseurs ;

- Approbation du budget 2021 et des cotisations 2021 ;

- Questions diverses.

2021402053APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Adjudication suite à un partage judicaire

Partie saisissante poursuivante Kawthar Al-Faleh fait l'objet de sa communication avec le bureau de son avocat mentionné ci-dessous.

Partie saisie : 1) Al-Shadly Al-Falih, qui habite dans la rue du 20 mars, n°23 Bardo Tunisie. 2) Lamia al-Falih, qui vit dans la rue d'Antar, numéro 4, Bab Sadoun, Tunisie. 3) Rawda al-Falih, qui vit à Nahj al-Saroul, numéro 5, Bardo Tunis. 4) Najat bin Khalifah, qui vit dans la rue du 20 mars, numéro 23 Bardo Tunis. 5) Lotfi al-Sharif, qui vit à Zankat al-Hajam, numéro 6, Nahj al-Taroudi, Tunisie Numéro 12 Jakarta Bardo Street. 6) Kalthum Al-Falih, résidente au district de Jakarta, numéro 12 Bardo, Tunisie. 7) Monia Salama résidente au Nahj Al Ward, numéro 11 Hammam Shat Ben Arous. 8) Radhia Bin Salama, résident of Africa Street, numéro 110, Al-Manzah 5 Ariana.

Avocat poursuivant : Khedri Moncef, avocat en appel, à son bureau au numéro 2, Nahj Mohammad Ali Aqeed, district de Bougatfa 2, Sidi Hussein Al-Sigoumi, téléphone / fax, 71559766. La propriété, objet d'adjudication, située au numéro 12, Jacouta Bardo, et surface, 386 m, objet du dessin, la propriété, 128680, Tunisie, et il comprend au rez-de-chaussée d'une superficie de 72 m², à un entrepôt de 48 m, une piste de 6 m, un dernier étage de 116 m, un studio à l'arrière de 25 m et un jardin devant.

Prix d'ouverture : quatre cent quatre-vingt dix mille et cent dinars (490 100 000).

Date, lieu et heure du point : Le mardi 5 octobre deux mille vingt un (5/10/2021), le service des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis 1 à neuf heures du matin et suivant.

Visite de la propriété : Vous pouvez visiter la propriété tous les jours de la semaine.

Remarque : L'enchère ne pourra avoir lieu que par un avocat représentant un tiers du prix d'ouverture ou ayant présenté à son égard un chèque certifié de disponibilité d'un solde ou d'une garantie bancaire irrévocable.

2021T00871VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie immobilière

Cabinet Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44, Avenue Habib Bourguiba 3000 Sfax

Tel : 74.220.096

Fax : 74.201.001

Le poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, société anonyme représentée par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du

Tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant à l'Avenue Habib Bourguiba Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : 1) Agence Anis de Voyages (débitrice), société à responsabilité limitée, représentée par son gérant Anis Zouari, inscrite au registre de commerce au greffe du tribunal de Sfax sous n°B139202001, Matricule unique de Registre National des entreprises n°0418335N dont le siège social est situé à Sfax, Rue Salem Harzallah n°15.

2) Anis Ben Abdelaziz Zouari (caution solidaire et hypothécaire) gérant de l'agence Anis Voyage, titulaire de la CIN 01342542 y demeurant Avenue Chaker Zanket Sidi Klifa Tayyeri maison n°3 el Ain Sfax.

3) Abdelaziz Ben Ali Zouari (caution solidaire et hypothécaire et profité du droit d'usufruit (Omra) titulaire de la CIN 01129434 y demeurant Avenue Chaker Zanket Sidi Klifa Tayyeri Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Sonia Ben Hadj Ali Huissier Notaire sous le n°9083 le 15/6/2021 sur la totalité de la propriété non immatriculée sise Route de Menzel Chaker Km5 Zanket Khlifa Tayyeri Rue Bizerte Sfax.

Cette propriété représentée par une parcelle de terrain, dont la superficie totale est de 1364 m² où existe au milieu construction d'une villa de deux étages de superficie couverte est de 388 m².

Le rez-de-chaussée contient une véranda sud où se trouve une porte qui mène au hall et passage où se trouve salle de réception, 3 chambres, salle de bain, wc, cuisine, débarras ouvert à une petite surface extérieure où se trouve un escalier qui mène à l'étage indiqué suivant.

L'étage supérieur contient hall, cuisine, salle de bain, wc, 3 chambres, balcon clôturé par des murs exploités comme chambre.

Suit cette construction indiquée du nord une construction secondaire de superficie est de 62 m² qui contient chambre ouverture est et passage où se trouve wc, débarras cuisine, wc.

Du coté nord -est de la propriété se trouve un local d'habitation de superficie est de 143 m² qui contient véranda sud qui mène au hall, 3 chambres, cuisine, salle de bain et garage y se trouve une grande porte extérieure ouverte nord sur rue d'où son entrée qui suit cette construction indiquée de l'ouest construction de garage couvert par Eternit et Tole de superficie est de 57 m².

Du coté sud-ouest de la propriété se trouve construction de débarras couvert par Eternit de superficie est de 27 m².

Les limites de la propriété : du Sud voisin Mohamed Abdenadher, du Nord Rue, de l'est entrée et de l'ouest Taoufik Zouari.

Les hypothèques qui grèvent l'immeuble :

Hypothèque d'un montant 350.000.000 D inscrit sur toute la propriété par acte de prêt hypothécaire par juste argument rédigé par deux huissiers Moez Krichene et Mohamed Ahmed Baklouti le 14/12/2009 au profit ATB.

Hypothèque d'un montant 750.000.000 D inscrit sur toute la propriété par acte de prêt hypothécaire par juste argument rédigé par deux huissiers Moez Krichene et Hassen Baneni le 17/11/2016 au profit ATB.

Mise à prix : le local saisi est fixé à six cent soixante Milles Dinars (660.000.0000) terre et construction outre les frais qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le mercredi le 13 octobre 2021 à partir de 9h du matin et suivant à la salle des criées du tribunal de première instance de Sfax2, sise Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 220.000.000 par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers ils doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

2021X01015VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana

Tel : 71 709 778 - 71 709 776

Fax : 71 709 742

MF : 509782/P/A/P/000

Partie poursuivante : Union Internationale de Banques dument représentée par son directeur général

ayant son siège social à Tunis, Avenue Habib Bourguiba, domicilié au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à 38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana.

Partie saisie : El Mondher Ben El Hédi Ben Abess, domicilié à l' Avenue Habib Bourguiba n°105 Carthage, Tunis, titulaire de la carte d'identité nationale n°00170489.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis au 38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana.

Les immeubles saisis : Toutes les 613,296 parts indivises de l'ensemble des 12500 parts de l'immeuble appelé "Essaada 1512," qui fait l'objet de titre foncier numéro "52188 Tunis" situé à Sidi Daoud, délégation La Marsa, avec une superficie totale de (12500 m²) enregistré le 22/4/2014 (registre. 2/14 numéro 2599) et le 18/2/2016 (registre Tunis 01/16 n°3714) les parts indivises objet de la vente représentant une parcelle de terrain plat nu d'une superficie de 613,296 m² d'une forme rectangulaire destinée à la construction et qui se compose du lot n°3 et d'une partie du lot n°2 du plan de partage du titre "52188 Tunis" homologué par la mairie de la Marsa. La totalité du terrain se situe 11 Bhar lazreg Marsa ouest 200 m de la route R23, menant à Gammarth, La propriété est délimitée au nord par des terrains nu, au sud par une rue non aménagée de 7 m de large à l'Est par des terrains nu possédé par Faisal al- Yaakoubi, et par une résidence de Mona bint Sadiq Kilani, et à l'Ouest par des terrains nu, possédés par autrui.

Les charges : Le TF 52188 Tunis est grevé de :

- Une opposition conservatoire d'une valeur de 42.950,287 D inscrite le 23/4/2019 à Tunis (registre 1/19 n°6493) au profit de Union Internationale de Banques - Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 6/4/2021 (registre 1121 n°761) au profit de la partie poursuivante.

Mise à prix : - Deux cent quatre vingt douze mille sept cent treize dinars et 914 millimes (292.713,914 D)

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 5/10/2021 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis 1.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite : de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis 1.

2021402273VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Younes Hached

Avocat auprès de la cour de cassation

38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana

Tel : 71 709 778 - 71 709 776

Fax : 71 709 742

MF : 509782/P/A/P/000

Partie poursuivante : Union Internationale de Banques dument représentée par son directeur général ayant son siège social à Tunis, Avenue Habib Bourguiba, domicilié au cabinet de son avocat Maître Younes Hached sis à 38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana.

Partie saisie : les héritiers de Souad Ben Salah El Gadechi CIN : 06033727.

1- Ahmed Ben Mohamed Ben Salah Elgadechi, domicilié à la rue de la République numéro 55 bis Bardo, Tunis, 2- Salah Edin Ben Mohamed Ben Salah Elgadechi CIN : 00236572, domicilié à rue de la République numéro 55 bis Bardo, Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Younes Hached sis à 38 Rue Maouia Ibn Abi Sofien 2ème étage El Menzah 8 Ariana.

Les immeubles saisis :

L'immeuble saisi appartenant au deuxième et troisième propriétaires il se compose d'un bâtiment en cours de construction, situé au deuxième étage, sur le toit de l'immeuble situé à l'angle de la rue Manzel Bourguiba et de la rue Tunis numéro 2, la partie numéro 7 du titre foncier numéro "69786 Tunis" se compose d'une superficie de 38 m² de plus ils ont droit à un taux équitable (202/25250) des parts indivises, la partie commune du bâtiment mentionnée dans la propriété de l'immeuble «Esaaada» objet du titre foncier numéro 69786 Tunis.

Les charges : Le TF "69786 Tunis" est grevé de :

- Hypothèque volontaire d'une valeur de 68.000,000 D inscrite le 27/11/2018 à Tunis (registre 3/18 n°5679) au profit de Union Internationale de Banques - Un commandement valant saisie immobilière inscrit le 23/4/2021 (registre 02/21 n°908) au profit de la partie poursuivante.

Mise à prix : - trente trois mille trois cent trente huit dinars et 654 millimes (33.338,654 D)

Date et lieu de la vente : La vente aura lieu le mardi 5/10/2021 à 9H et suivant à la chambre des criées au tribunal de première instance de Tunis 1.

- La participation aux enchères ne peut se faire que par le biais d'un avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix et pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation préalable du gouverneur.

- La visite de l'immeuble peut se faire durant la semaine.

Pour de plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis 1.

2021402274VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

Ministère de la justice

Tribunal de 1ère instance de Siliana

Affaire de répartition de deniers n°63

Par décision du juge chargé de la répartition des deniers, il a été décidé l'ouverture de la procédure de répartition du montant provenant de la vente d'un tracteur n°122206 appartenant à Monsieur Mohamed Kharroubi au profit de Monsieur Zouhair Ben Taib Ben Ali Hadj Abdallah suite un PV du 13/1/2020 sous le n°11433 fait par l'huissier notaire à Siliana Maître Aicha Riahi.

Tout créancier qui envisage de participer à la répartition du prix doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT tous les documents justifiants sa créance sous la constitution d'un avocat auprès du greffe du tribunal à défaut de forclusion.

2021T00861VEPA2

Avis aux créanciers

Ministère de la justice

Tribunal de 1ère instance de Siliana

Affaire de répartition de deniers n°62

Par décision du juge chargé de la répartition des deniers, il a été décidé l'ouverture de la procédure de répartition du montant provenant de la vente de la voiture de monsieur Mohamed Hédi Farhat au profit de monsieur Faycel Ben Amara Ben Hédi Behi suite un PV n°2018/9716 du 12/11/2018 fait par l'huissier notaire à Siliana Maître Jalila Arbi.

Tout créancier qui envisage de participer à la répartition du prix doit présenter dans un délai de 30 jours à partir de la date de la publication de cet avis au JORT tous les documents justifiants sa créance sous la constitution d'un avocat auprès du greffe du tribunal à défaut de forclusion.

2021T00862VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

NEWREST CATERING TUNISIE SA

Identifiant Unique : 905711G

Le conseil d'administration de la société a l'honneur de convoquer le commissaire aux comptes et tous les actionnaires en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 8 octobre 2021 à 9h au siège social sis au 10 Rue de l'Ile de Rhodes, 1053 Les Jardins du Lac, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modalités et des délais de convocation de la présente assemblée générale extraordinaire

2. Continuité de l'activité de la société

3. Mise en conformité des statuts avec la règlementation en vigueur

4. Pouvoirs en vue des formalités.

2021T00866SANB3

Convocation à l'AGO

SOCIETE DE DISTRIBUTION DES ARTICLES DE CONDITIONNEMENT S.A.

«SODIAC EMBALLAGES»

Au capital de 1.000.000 TND

Siège social : Zone Pétrolière 2040 Radés

MF : 26402C/A/M/000

Identifiant Unique : 026402C

Messieurs les actionnaires de la S.A. SODIAC EMBALLAGES sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 13 octobre 2021 à 10 heures, à l'hôtel Movenpick à Gammarth aux fins de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion 2020 du Conseil d'Administration à l'AGO.

2) Lecture du rapport spécial et du rapport général du commissaire aux comptes et approbation de l'ensemble des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

3) Ratification des conventions faisant l'objet du rapport spécial.

4) Quitus individuels aux administrateurs.

5) Affectation du résultat 2020 et fixation du montant de dividende à verser.

6) Fixation des jetons de présence à verser au titre de l'exercice 2020.

7) Renouvellement de mandats d'administrateurs arrivés à échéance et désignation de nouveaux administrateurs.

8) Présentation et validation du travail effectué par les administrateurs sur 2021.

9) Délégation de pouvoirs à donner au porteur du procès-verbal de l'AGO pour les modalités de publicité et d'enregistrement.

2021R02304SANB3

Convocation à l'AGO

Société Tunisia Broadcasting

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisia Broadcasting sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 23 septembre 2021 à 10 heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Entérinement du retard dans la tenue de l'assemblée générale ordinaire relative à l'exercice 2020 ;

- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2020;

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020 ;

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31/12/2020;

- Examen et approbation des conventions règlementées au titre de l'exercice 2020 ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

- Quitus aux administrateurs;

- Fixation des jetons de présence ;

- Ratification de la nomination provisoire d'un administrateur ;

- Approbation de la cession d'un bloc d'actions;

- Occupation d'un poste de dirigeant;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2021R02318SANB3

Convocation à l'AGE

Société Tunisia Broadcasting

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisia Broadcasting sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 23 septembre 2021 à 11 heures au siège social de la société aux fins d'examiner et de statuer sur la situation financière de la Société conformément à l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2021R02319SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Tunisie Porcelaine

SA au capital de 18.360.000 dinars

Siège social : BP 17 /1135 Naassen

Identifiant Unique : 0018909E

Messieurs les actionnaires de la société TUNISIE PORCELAINE sont invités à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social de la société sis à Naassen Tunisie, le mardi 12 octobre 2021 à 10 h : 30 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers 2020

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2020

3. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

4. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration

5. Quitus aux administrateurs

6. Fixation des jetons de présence alloués aux membres du conseil d'administration

7. Affection du résultat de l'exercice 2020

8. Questions diverses.

2021R02320SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 8/10/2021

SOCIETE SECURAS

SA au capital de 550.000DT

Siège social : 19, Rue de l'Artisanat Charguia 2 - Ariana Aéroport

MF : 12069M/A/M/000

RC : B1128051997

Ordre du jour :

Désignation d'un membre du Conseil d'Administration conformément à l'article 195 du code des sociétés commerciales.

2021R02329SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE COMPAGNIE INDUSTRIELLE DE FARINE "CIFA"

Société anonyme

Au capital de 300 000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle Bir El-Kassaa, Ben Arous, 2013 Ben Arous - Tunisie

Identifiant unique (RNE) : 0774416 Y

Messieurs les actionnaires de la Société Compagnie Industrielle de Farine SA sont invités à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 13 octobre 2021 à 10 heures au siège social sis à la zone Industrielle Bir El-Kassaa, Ben Arous, 2013 Ben Arous - Tunisie, et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Validité de la réunion;

2- Lecture du rapport du conseil d'administration relatif au projet de dissolution de la société;

3- Quitus aux organes de gestion de la société;

4- Prononciation de la dissolution anticipée de la société;

5- Nomination d'un liquidateur;

6- Pouvoirs en vue des formalités légales.

Tous les documents relatifs à la dite assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social ci-haut mentionné.

2021R02330SANB3

INTERNATIONAL DEVELOPMENT CONSULTANTS

Société anonyme

Immeuble IDC Immobilière 3ème étage Les résidences du Parc Jardins de Carthage

MF : 0719353P/A/M/000

Les actionnaires de la société «International Development Consultants», sont invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 14 septembre 2021 à 10h au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Mise à jour de statuts de la société IDC;

2. Questions diverses.

2021R02331SANB3

Convocation de l'assemblée générale extraordinaire

MEDINVEST - SICAR

S.A au capital de 3.054.000 dinars

Rue du Lac de Côme Les Berges du Lac

I.U : 0615255P

Tél : 71 861 737

Messieurs les actionnaires de la société MEDINVEST, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au siège de la société sis aux Berges du Lac rue du Lac de Côme, le 21 octobre 2021 à 11 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des modalités de mise en application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

2021402265SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société du sud d'exploitation des produits de la mer (SOPEM SUD)

S.A au capital de 1700.000 dinars

Siège social : Route Rass Jdir Klm 3 Bengardene

M.F : 0603810 F/A/M/000

Conformément à l'article 277 du Code des sociétés commerciales, ainsi

qu'aux articles 16 et 17 de la loi fondamentale de la Société d'exploitation des produits de la mer du Sud et la notification reçues à notre sujet le 10/9/2021 de M.Abdelmajid Tlig La direction de la société d'exploitation des produits de la mer du Sud relatif à démission et notification de la démission de Mme Amna Tlig en qualité de membre du conseil d'administration de la société.

Nous, en Mokhtar Mrad, commissaire aux comptes nommé par la neuvième résolution du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24/11/2020, invitons les actionnaires de société d'exploitation des produits de la mer du Sud à la réunion à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 11/10/2021 à neuf heures du matin au siège social de l'entreprise à Jamila Ras Jedir Ben Guerdane pour examiner l'ordre du jour suivant :

1- Approuver la cession des actions et déterminer le pourcentage d'actionnaires dans le capital de la société.

2- Approuver la composition du conseil d'administration de la société désignes remplace et révoquer.

3- Questions diverses.

2021402268SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Exercice clos au 31/12/2020

MEDYOU

Société anonyme

Au capital de 4.000.000 dinars

Siège social : Rue du Lac d'Annecy Les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1472241X

Les actionnaires de La Société MEDYOU SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire annuelle, au bureau sis au numéro 7 Rue Gafsa Menzeh 5 - Ariana 2037, le 26 septembre 2021 à 16 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation de la date de tenue de l'assemblée générale annuelle

2) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration au titre de l'exercice 2020

3) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020

4) Approbation des états financiers de l'exercice 2020

5) Approbation des conventions réglementées

6) Quitus aux administrateurs

7) Affectation des résultats de l'exercice 2020

8) Pouvoirs pour formalités.

Le conseil d'administration met à la disposition des actionnaires le rapport de gestion établi par le conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2020, le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'un mandat spécial écrit revêtu de ta signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2021402269SANB3

Convocation

SOCIETE AFRICAINE DE LIVRES ET DE PRESSE «S.A.L.P.»

(Société en liquidation)

Société anonyme

Au capital de 120.000 Dinars

Siège social : 3, rue du Maroc - Tunis

Adresse de liquidation : Av H.Nouira, Imm le Prestige, App M3, Ennasr 2, 2037 Ariana

RNE : 0001598Z

MF : 0001598Z/A/M/000

Les Actionnaires de la «SOCIETE AFRICAINE DE LIVRES ET DE PRESSE» sont convoqués en Assemblée Générale Mixte le lundi 25 octobre 2021 à 10 Heures, au siège de la société PRESSTALIS, sise au 30, rue Raoul Wallenberg 75019 Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des Rapports du Liquidateur et du commissaire aux comptes sur la marche de la Société et sur les comptes des exercices 2019 et 2020 ;

2. Lecture du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales;

3. Approbation s'il y a lieu, des dits comptes, rapports et conventions;

4. Quitus au Liquidateur;

5. Affectation des résultats;

6. Nomination d'un nouveau liquidateur;

7. Changement de l'adresse de liquidation.

2021402282SANB3

Autres sociétés

Convocation à l'assemblée générale élective

Mutuelle Assurance de l'Enseignement «M.A.E»

Complexe El Mechtel Avenue Ouled Haffouz - B.P 61 Bab El Khadhra 1075 Tunis

Identifiant unique : 0014225P

Messieurs les Délégués des Groupements des Sociétaires de l'exercice 2020-2021-2022 sont invités à assister aux travaux de l'Assemblée Générale Elective qui se tiendra le Dimanche 14 novembre 2021 à partir de 9 h à l'Hôtel Golden Tulipe Gammarth à Tunis. A défaut de quorum, l'assemblée générale élective aura lieu après une heure le même jour et au même endroit quel que soit le nombre des présents et ce, pour délibérer sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1) Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration et élection de nouveaux Administrateurs.

Observations :

- La présentation de la convocation individuelle et de la carte d'identité nationale est obligatoire avant l'entrée à la salle de la réunion.

- En cas d'empêchement un délégué peut mandater un autre délégué pour le représenter. Ce mandat doit être déposé et enregistré au siège social de la MUTUELLE 15 jours au moins avant la date de la tenue de l'Assemblée Générale faute de quoi il sera considéré comme nul. Un Délégué ne peut disposer de plus d'un mandat.

- Dans le cadre du renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article 10 du statut de la MAE, le Conseil d'Administration de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement informe les Délégués des Adhérents pour l'exercice 2020 - 2021 - 2022 souhaitant présenter leurs candidatures, qu'ils sont tenus d'envoyer leurs demandes accompagnées des documents prévues par la loi et vigueurs réglementations ainsi que par le Règlement du Comité Général des Assurances numéro 0212018 en date du 2 avril 2018 relatif à l'obligation à la charge des sociétés d'assurance et de réassurance d'informer de toute nomination qu'elles projettent de faire au sein de leurs structures d'administration, de gestion et de contrôle, ainsi que d'un quitus fiscal en vigueur lors du dépôt de la demande.

- La demande de candidature doit être formulée sur un imprimé spécial à retirer, avec le Formulaire numéro 1 et le Formulaire numéro 2 prévus par l'Annexe 2 du Règlement du Comité Général des Assurances numéro 0212018 en date du 2 avril 2018, auprès de l'une des Succursales ou des Agences Générales de la MAE.

- La demande de candidature est envoyée dûment signée et accompagnée de : Tous les documents énoncés dans l'article 9 des statuts de la MAE

- Tous les documents énoncés dans l'Annexe 1 (Le contenu du fichier d'information) du Règlement du Comité Général des Assurances numéro 02/2018 en date du 2 avril 2018, et détaillés dans l'imprimé de la demande de candidature.

- Le Formulaire numéro 1 et le Formulaire numéro 2, prévus par l'Annexe 2 du Règlement du Comité Général des Assurances numéro 02/2018 en date du 2 avril 2018, dûment renseignés et signés par le candidat.

- La demande de candidature est envoyée, accompagnée de tous les documents cités, sous pli fermé et recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante "Complexe El Mechtel Avenue Ouled Haffouz - B.P 61 Bab El Khadhra 1075 Tunis" ou déposée au bureau d'ordre central au siège social de la société au nom de Monsieur le Président du Conseil d'Administration de la MAE 50 jours au moins avant la date de la tenue de l'assemblée générale élective qui se tiendra le dimanche 14 novembre 2021.

- L'enveloppe extérieure comportant la demande de candidature et les documents requis doit porter la mention : "Candidature au Conseil d'Administration".

- Toutes les pièces nécessaires doivent être en copies conformes, et tout dossier incomplet ne sera pas retenu.

2021R02306SODB3

Société Mutuelle de Services Agricoles "Al amen"

La société mutuelle de services agricoles "Al amen" fernana, Jendouba, annonce la tenue de son assemblée générale pour l'exercice 2017/2018 juste après une demi-heure une assemblée extraordinaire pour la modification du capital le samedi 25 septembre 2021 à 9h à son local rue Youssef Bouriel, Fernana.

Programme :

- Assemblée générale ordinaire : lecture du rapport moral et financier 2017/2018.

- Lecture du rapport de l'auditeur pour l'année 2017/2018.

- Ratification du rapport littéraire et financier 2017/2018.

- Différents problèmes :

- Election d'un conseil d'administration.

Assemblée extraordinaire :

- Modification du capital.

Cette annonce est un appel formel et personnel à tous les participants.

2021R02307SODB3

Avis

Le conseil d'administration de la société mutuelle de base des services agricole «Al Mostakbel» à Zaouiet Sousse invite le adhérents de la société à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le mercredi 13 octobre 2021 à 10 à la délégation de Zaouiet Sousse, Ksiba et Thrayet, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports du conseil d'administration sur gestion de service 2020.

2- Lecture de rapport du commissaire aux comptes d'exercice 2020

3- Discuter les rapports et exempter les administrateurs

4- Examen de la liste des adhérents.

2021S00985SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte de titre de propriété

Rekaya Bent Hédi Chaaben Annonce que son titre de propriété d'un terrain de surface 70 m² sise à route Menzel Chaker Km 05 Sfax est perdu et elle désire en faire établir une autre copie originale. Toute personne ayant une opposition doit la faire auprès du Notaire Malek Medhioub à Sfax 15 Place 5 Décembre 3001 dans un délai maximum de Trente jours.

2021X01011DIVD2

Avis

Mr Abedelmoula Anwar B Mohamed déclare qu'il a perdu son titre de propriété du terrain de superficie de 562 m² situé route de Mahdia km 6 Sfax, provenant par acte d'achat du 5/5/2019 enregistré le 17/6/2019 n°37704 par les deux notariés Mziou Lotfi et Karray Mohamed Ali.

Il souhaite extraire un autre qui remplace le premier.

Et celui qui a une contestation ou opposition la présente par écrit au notaire Mziou Lotfi Sfax dans un délai qui ne dépasse pas 30 jours Tél 24 234 308.

2021X01012DIVD2